

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

ATTESTATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ASR)

GRETA de l'Essonne (91)

ETAMPES 91150 – GRETA DE L'ESSONNE - Lycée Geoffroy St Hilaire - 4 avenue G. St Hilaire

OBJECTIFS

Obtenir l'attestation ASR obligatoire pour la délivrance du permis de conduire.

CONTENU

Epreuve sur ordinateur avec casque.

Vidéo de 20 questions avec propositions de réponses.

45 secondes pour répondre à chaque question.

Durée 25 minutes

TAUX DE RÉUSSITE

98% de réussite à l'examen

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Jeune adulte en insertion
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Salarié en Contrat d'Apprentissage
- Autre

DURÉE

De 1 h

DATES

Date de début : 26 juin 2024

Date de fin : 26 juin 2024

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

Etre âgé de plus de 16 ans à la date de l'examen

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
Attestation ASR

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve sur ordinateur avec casque.

Vidéo de 20 questions avec propositions de réponses.

45 secondes pour répondre à chaque question.

Durée 25 minutes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dates à venir

- Jeudi 19 septembre 2024
- Jeudi 24 octobre
- Jeudi 14 novembre
- Jeudi 28 novembre

COÛT

Formation pris en charge par le Préfecture de l'Essonne

FINANCEMENT

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Transport, Logistique

CONTACT

Greta de l'Essonne

asr@greta-essonne.fr

01 64 90 91 91

RÉFÉRENT HANDICAP

Catherine BENSOUSSAN

greta.essonne@ac-versailles.fr